

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 5.232.144 DT, un actif net de 5.210.806 DT et une valeur liquidative de 137.801 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 30 Septembre 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 06 décembre 2021

Le Commissaire Aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN COMPARES AU 30-09-2021

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	3 793 967,363	3 898 618,471	3 790 114,865
AC1	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		1 208 764,606	1 101 312,900	1 161 883,217
-A					
AC1	EMPRUNTS D'ETAT		2 331 215,560	2 502 274,727	2 539 101,057
-B					
AC1	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		253 987,197	295 030,844	89 130,591
-C					
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 438 176,274	2 110 053,700	2 142 128,934
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	1 416 017,238	2 110 046,128	2 142 117,802
-A					
AC2	DISPONIBILITES	AC2-B	22 159,036	7,572	11,132
-B					
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	2 478,281	2 166,989
	TOTAL ACTIF		5 232 143,637	6 011 150,452	5 934 410,788
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	6 834,201	7 607,863	7 711,622
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	14 503,790	38 947,305	32 956,430
	TOTAL PASSIF	PA	21 337,991	46 555,168	40 668,052
	ACTIF NET		5 210 805,646	5 964 595,284	5 893 742,736
CP1	CAPITAL	CP1	5 085 821,623	5 655 618,503	5 732 449,842
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	124 984,023	308 976,781	161 292,894
CP2	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		128 112,389	132 499,941	170 330,821
-B					
CP2	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-3 128,366	-5 727,081	-9 037,927
-C					
CP2	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	201 188,244	0,000
-D					
CP2	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	-18 984,323	0,000
-E					
	ACTIF NET		5 210 805,646	5 964 595,284	5 893 742,736
	TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		5 232 143,637	6 011 150,452	5 934 410,788

**ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-09-2021**

			Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/07/2021	01/01/2021	01/07/2020	01/01/2020	01/01/2020
			au	au	au	au	au
			30/09/2021	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2020	31/12/2020
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	41 822,452	132 510,777	58 137,733	123 414,051	158 145,961
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		13 861,150	51 172,905	26 648,350	26 648,350	29 890,850
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		27 961,302	81 337,872	31 489,383	96 765,701	128 255,111
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	18 230,441	74 586,878	33 455,339	101 416,950	133 488,624
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		8 539,952	52 899,312	25 296,332	53 897,322	85 968,996
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		241,521	3 211,320	8 159,007	40 574,182	40 574,182
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		9 448,968	18 476,246	0,000	6 945,446	6 945,446
	REVENUS DES PLACEMENTS		60 052,893	207 097,655	91 593,072	224 831,001	291 634,585
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-19 045,858	-61 229,323	-23 718,586	-71 448,370	-94 331,142
	REVENU NET DES PLACEMENTS		41 007,035	145 868,332	67 874,486	153 382,631	197 303,443
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-5 919,467	-17 755,943	-6 245,702	-20 882,690	-26 972,622
	RESULTAT D'EXPLOITATION		35 087,568	128 112,389	61 628,784	132 499,941	170 330,821
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		6 672,689	-3 128,366	-4 048,916	-5 727,081	-9 037,927
	SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		41 760,257	124 984,023	57 579,868	126 772,860	161 292,894
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-6 672,689	3 128,366	4 048,916	5 727,081	9 037,927
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		57 953,371	69 638,998	18 157,566	-113 461,815	-87 767,611
PR4-C	+/- VAL.REAL. /CESSION TITRES		-10 457,943	7 220,075	2 393,704	47 754,138	57 761,592
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-110,010	-935,915	-630,213	-2 106,752	-2 718,640
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		82 472,986	204 035,547	81 549,841	64 685,512	137 606,162

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-09-2021**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/07/2021	01/01/2021	01/07/2020	01/01/2020	01/01/2020
	au	au	au	au	au
	30/09/2021	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2020	31/12/2020
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
VARIATION ACTIF NET					
AN1 RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	82 472,986	204 035,547	81 549,841	64 685,512	137 606,162
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	35 087,568	128 112,389	61 628,784	132 499,941	170 330,821
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	57 953,371	69 638,998	18 157,566	-113 461,815	-87 767,611
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-10 457,943	7 220,075	2 393,704	47 754,138	57 761,592
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-110,010	-935,915	-630,213	-2 106,752	-2 718,640
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	271 968,921	-886 972,637	-218 842,611	-611 502,466	-755 275,664
SOUSCRIPTIONS					
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	304 200,000	602 900,000	96 400,000	392 400,000	392 400,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	50 822,526	95 708,269	13 282,195	47 585,251	47 585,251
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	52 763,695	104 573,411	13 224,999	53 832,879	53 832,879
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	9 772,422	11 434,578	1 940,230	4 311,938	4 311,938
RACHATS					
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-106 600,000	-1 269 500,000	-263 500,000	-867 300,000	-977 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-17 375,690	-197 305,863	-38 051,644	-113 309,683	-128 794,987
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-18 514,299	-220 220,088	-36 149,245	-118 983,832	-134 060,880
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-3 099,733	-14 562,944	-5 989,146	-10 039,019	-13 349,865
VARIATION DE L'ACTIF NET	354 441,907	-682 937,090	-137 292,770	-546 816,954	-617 669,502
AN3 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	4 856 363,739	5 893 742,736	6 101 888,054	6 511 412,238	6 511 412,238
AN4-B FIN DE PERIODE	5 210 805,646	5 210 805,646	5 964 595,284	5 964 595,284	5 893 742,736
AN4 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	35 838	44 480	47 250	50 328	50 328
AN5-B FIN DE PERIODE	37 814	37 814	45 579	45 579	44 480
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	135,508	132,503	129,140	129,379	129,379
B- FIN DE PERIODE	137,801	137,801	130,862	130,862	132,503
AN5 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,71%	5,35%	5,30%	1,53%	2,41%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/09/2021

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/09/2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou

moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		1 200 588,697	1 208 764,606	23,20%
ASSAD	3 250	19 791,364	15 882,750	0,30%
ATTIJARI BANK	1 950	66 965,119	62 205,000	1,19%
BT	3 400	23 790,328	19 910,400	0,38%
DELICE HOLDING	4 100	68 316,770	60 270,000	1,16%
EURO-CYCLES	1 750	31 914,319	58 131,500	1,12%
I.C.F	421	46 604,650	37 160,827	0,71%
LANDOR	1 300	8 585,918	12 221,300	0,23%
MONOPRIX	2 500	25 235,018	12 225,000	0,23%
ONE TECH HOLDING	8 700	115 508,180	121 617,300	2,33%
PGH	7 340	78 817,117	89 401,200	1,72%
S.A.H TUNISIE	7 840	87 825,642	94 715,040	1,82%
S.A.M	4 800	15 105,109	13 905,600	0,27%
SFBT	5 350	80 288,597	99 130,150	1,90%
SOMOCER	15 400	15 040,547	12 951,400	0,25%
SOTIPAPIER	19 139	120 071,339	104 977,415	2,01%
SOTRAPIL	2 000	27 196,960	26 284,000	0,50%
SOTUV NG 2020	9 081	41 742,336	61 305,830	1,18%
STAR	1 000	110 000,000	115 000,000	2,21%
TELNET HOLDING	3 005	25 016,712	25 383,234	0,49%
TPR	16 548	63 789,850	72 314,760	1,39%
UIB	3 100	72 737,703	51 041,500	0,98%
UNIMED	6 200	56 245,119	42 730,400	0,82%
AC1- B, Emprunts d'Etat		2 224 296,700	2 331 215,560	44,74%
BTA		2 224 296,700	2 281 102,501	43,78%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	200	191 300,000	192 551,946	3,70%
BTA 6% AVRIL 2023	618	601 980,600	617 837,099	11,86%
BTA 6% AVRIL 2024	256	246 144,000	251 934,510	4,83%
BTA 6,3 MARS 2026	567	521 330,000	537 332,538	10,31%
BTA 6.7% AVRIL 2028	713	663 542,100	681 446,408	13,08%
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			50 113,059	0,96%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres OPCVM)		252 664,189	253 987,197	4,87%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	1 800	252 664,189	253 987,197	4,87%
Total du portefeuille titres		3 677 549,586	3 793 967,363	72,81%

Les BTA en portefeuille, au 30/09/2021, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/09/2021, à **50 113,059** dinars constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **41 822,452** Dinars du 01/07/2021 au 30/09/2021, contre **58 137,733** Dinars du 01/07/2020 au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2021	Du 01/01/2021	Du 01/07/2020	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 30/09/2021	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020	Au 30/09/2020	Au 31/12/2020
Revenus des actions	13 861,150	51 172,905	26 648,350	26 648,350	29 890,850
Revenus des Emprunts d'Etat	27 961,302	81 337,872	31 489,383	96 765,701	128 255,111
Total	41 822,452	132 510,777	58 137,733	123 414,051	158 145,961

AC 2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à **1 416 017,238** Dinars, contre **2 110 046,128** Dinars au 30/09/2020 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020	Montant au 31/12/2020
Bons du Trésor à Court Terme	533 382,911	2 110 046,128	2 142 117,802
Autres placements (Dépôt à terme)	882 634,327	0,000	0,000
Total	1 416 017,238	2 110 046,128	2 142 117,802

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
BTCT 52S-15/02/2022	548	6,76	548 000,000	533 382,911	10,24%
Total			548 000,000	533 382,911	10,24%

AC2-A-2 Dépôts à Terme :

Désignation	TAUX	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
DAT 88J-05/10/2021	7,26	BIAT	1	411 000,000	416 755,171	8,00%
DAT 80J-13/10/2021	7,26	BIAT	1	20 000,000	20 254,597	0,39%
DAT 10J-21/12/2021	7,26	BIAT	1	270 000,000	270 429,633	5,19%
DAT 07J-24/12/2021	7,26	BIAT	1	175 000,000	175 194,926	3,36%
Total				876 000,000	882 634,327	16,94%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à **22 159,036 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/07/2021 au 30/09/2021 à **18 230,441 Dinars**, contre **33 455,339 Dinars** du 01/07/2020 au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des Bons du Trésor à CT	8 539,952	52 899,312	25 296,332	53 897,322	85 968,996
Revenus des Certificats de Dépôt	241,521	3 211,320	8 159,007	40 574,182	40 574,182
Revenus des autres placements (DAT)	9 448,968	18 476,246	0,000	6 945,446	6 945,446
Total	18 230,441	74 586,878	33 455,339	101 416,950	133 488,624

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020	Montant au 31/12/2020
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	0,000	2 478,281	2 166,989
Total	0,000	2 478,281	2 166,989

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à **21 337,991 Dinars**, contre **46 555,168 Dinars** au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020	Montant au 31/12/2020
PA1	Opérateurs créditeurs	6 834,201	7 607,863	7 711,622
PA2	Autres créditeurs divers	14 503,790	38 947,305	32 956,430
	Total	21 337,991	46 555,168	40 668,052

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2021 à **6 834,201 Dinars** contre **7 607,863 Dinars** au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020	Montant au 31/12/2020
Gestionnaire	5 857,800	7 022,639	7 118,417
Dépositaire	976,401	585,224	593,205
Total	6 834,201	7 607,863	7 711,622

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2021, à **14 503,790 Dinars** contre **38 947,305 Dinars** au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020	Montant au 31/12/2020
Etat, impôts et taxes	1 237,716	1 290,243	1 163,677
Redevance CMF	410,209	491,762	498,470
Provision pour charges diverses	4 003,783	5 858,396	6 925,568
Rémunération CAC	4 257,095	5 291,500	6 566,068
Jetons de présence	4 494,042	4 491,131	5 999,287
Dividendes à payer des exercices antérieurs	100,945	100,945	100,945
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0,000	21 423,328	11 702,415
Total	14 503,790	38 947,305	32 956,430

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2021 au 30/09/2021 à **19 045,858 Dinars**, contre **23 718,586 Dinars** du 01/07/2020 au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	17 580,789	56 519,368	21 894,073	65 952,325	87 074,877
Rémunération du dépositaire	1 465,069	4 709,955	1 824,513	5 496,045	7 256,265
Total	19 045,858	61 229,323	23 718,586	71 448,370	94 331,142

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2021 au 30/09/2021 à **5 919,467 Dinars**, contre **6 245,702 Dinars** du 01/07/2020 au 30/09/2020 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Autres charges d'exploitation					
Redevance CMF	1 231,251	3 957,942	1 533,142	4 618,339	6 097,452
Impôts et Taxes	155,750	499,161	307,648	640,744	799,867
Rémunération CAC	1 274,568	3 782,142	1 316,880	4 857,000	6 131,568
Jetons de présence	1 518,763	4 494,042	1 508,156	4 491,682	5 999,838
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	200,000	200,000
Publicité et Publications	1 621,197	4 205,339	1 126,048	5 323,279	6 738,423
Diverses charges d'exploitation	117,938	617,317	453,828	751,646	1 005,474
Total	5 919,467	17 755,943	6 245,702	20 882,690	26 972,622

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2021 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2021 (en nominal)

·	Montant	4 448 000,000
·	Nombre de titres	44 480
·	Nombre d'actionnaires	99

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	602 900,000
·	Nombre de titres émis	6 029

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	1 269 500,000
·	Nombre de titres rachetés	12 695

Capital au 30/09/2021

·	Montant en nominal	3 781 400,000
·	Sommes non capitalisables (1)	648 559,707
·	Sommes capitalisées (2)	655 861,916
·	Nombres de titres	37 814
·	Nombre d'actionnaires	46

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **648 559,707 Dinars** au 30/09/2021 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2021
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	674 234,143
1- <u>Résultat non capitalisable de la période</u>	75 923,158
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	69 638,998
- +/- values réalisées sur cession de titres.	7 220,075
- Frais de négociation de titres	-935,915
2- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	-101 597,594
- Aux émissions	95 708,269
- Aux rachats	-197 305,863
Total des sommes non capitalisables	648 559,707

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2021 à **655 861,916 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2021
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	610 215,699
Sommes capitalisées de l'exercice (*)	161 292,894
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-115 646,677
- Aux émissions	104 573,411
- Aux rachats	-220 220,088
Total des sommes capitalisées	655 861,916

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2020 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 28/04/2021 statuant sur les états financiers de l'exercice 2020 :

Rubriques	Montant au 30/09/2021
Résultat d'exploitation - Exercice 2020	170 330,821
Régularisation du résultat capitalisable	-9 037,927
Sommes Capitalisées-Exercice 2020	161 292,894

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 30/09/2021 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2021
Résultat capitalisable de la période	128 112,389
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-3 128,366
Sommes Capitalisables	124 984,023

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2021	30/09/2020
Revenus des placements	5,477	4,933
Charges de gestion des placements	-1,619	-1,568
Revenus nets des placements	3,858	3,365
Autres charges d'exploitation	-0,470	-0,458
Résultat d'exploitation	3,388	2,907
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,083	-0,126
Sommes capitalisable de la période	3,305	2,781
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,083	0,126
Variation des +/- values potentielles/titres	1,842	-2,489
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,191	1,048
Frais de négociation de titres	-0,025	-0,046
Résultat net de la période	5,396	1,419

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/09/2021	30/09/2020
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,147%	1,158%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,333%	0,339%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,400%	2,148%
Actif net moyen	5 338 466,613	6 168 973,254

4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de **0,30% TTC** à **1,20% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée de **0,10% TTC** à **0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.